



## CANDIDATURE À LA COMMISSION DE RÉPARTITION DES FONDS DE LA FFBS

Élections du 4 avril 2020

*Toute candidature doit parvenir par courrier ou être déposée et enregistrée (\*), au siège de la Fédération, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS pour le 6 mars 2020 (date de réception) à 18 heures au plus tard.*

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

N° de Licence : ..... Licencié(e) à la FFBS depuis : .....

Président(e) du Comité Départemental : .....

Et/ou de la Ligue Régionale : .....

Motivations pour intégrer la Commission : .....

.....

.....

.....

.....

### **A remplir par les candidats qui**

*En vue de l'élection, se prévalent de la catégorie suivante :*

Comité Départemental 1 poste

Ligue Régionale 1 poste

***Toute candidature doit être obligatoirement accompagnée du procès-verbal de l'élection au poste de Président du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale concernée***

*En étant candidat(e) à la Commission de répartition des fonds de la Fédération, j'atteste sur l'honneur respecter les conditions fixées par les statuts et les règlements fédéraux et ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales ou ne pas avoir subi de sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.*

A ..... le.....

Signature :

*(\*) les fax et les mails ne sont pas admis*